

> Pour tout renseignement

05 49 32 56 33

Du lundi au jeudi de 08h30 à 18h00

Le vendredi de 08h30 à 17h00

gvc1@smacl.fr

MONSIEUR LE PRÉSIDENT
CTE/CNES SUD ROUSSILLON
16 RUE J.J. THARAUD
ZONE ARTISANALE - B.P. 34
66750 ST CYPRIEN

Nos références à rappeler : 071104/M
CTE/CNES SUD ROUSSILLON
Dossier suivi par : Valérie DALLE

Objet : modification de votre contrat d'assurance

Niort, le 25 novembre 2025

Monsieur le Président,

Suite à votre demande, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint l'avenant N°4, en 2 exemplaire(s), entérinant les modifications intervenues sur votre contrat Sur mesure Véhicules N° C2023-7249.

Nous vous remercions de nous retourner un exemplaire revêtu de votre signature.

Pour connaître la situation comptable sur l'ensemble de vos contrats, nous vous invitons à vous reporter à votre dernier relevé de compte et à procéder au règlement des sommes éventuellement dues.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations distinguées.

Pour SMACL Assurances,
Le Directeur Général
Patrick BLANCHARD



Copie à :

- ma.sanchez-porical@sudroussillon.fr



Nos références à rappeler : 071104/M - Avenant N° 4 Véhicules N° C2023-7249

CTE/CNES SUD ROUSSILLON - 16 RUE J.J.THARAUD - ZONE ARTISANALE - B.P. 34 - 66750 ST CYPRIEN

Echéance du contrat : 1er janvier

> Avenant N° 4

Contrat Sur mesure Véhicules N° C2023-7249 - Véhicules à moteur et risques annexes

1. Objet de l'avenant

D'un commun accord entre les parties, et sans qu'il soit autrement dérogé aux conditions particulières du contrat et aux éventuels avenants additifs de modification, le présent avenant entérine les modifications définies dans les dispositions ci-après.

2. État des risques

Le ou les tableaux qui suivent mentionnent uniquement les risques concernés par le présent avenant. Pour les risques qui bénéficient d'une garantie optionnelle, vous pouvez vous reporter au paragraphe « Dispositions particulières » pour en connaître l'étendue.

Au 25/11/2025 : 91 risques assurés sur l'ensemble du contrat.

2.1. Modification de risques

N°	Genre	Désignation	1re mise en circulation	Date application	Modifications
1	Véhicule léger	CITROEN - JUMPY - AY-430-TT	17/09/2007	01/06/2025	Résiliation risque
93	Véhicule léger	PEUGEOT - 2008 - GH-833-RM	25/07/2022	30/10/2025	Résiliation risque



Le présent avenant est établi conformément aux souhaits de la personne morale qui reconnaît par ailleurs avoir reçu toutes informations, et conseils, adaptés à ses besoins.

Fait en 2 exemplaire(s) à Niort, le 25 novembre 2025

Pour la personne morale souscriptrice,

CTE/CNES SUD ROUSSILLON

(Signature et cachet)

Pour SMACL Assurances,

Le Directeur Général

Patrick BLANCHARD



MONSIEUR LE PRÉSIDENT
CTE/CNES SUD ROUSSILLON
16 RUE J.J. THARAUD
ZONE ARTISANALE - B.P. 34
66750 ST CYRIEN

Nos références à rappeler : 071104/M
CTE/CNES SUD ROUSSILLON

Niort, le 25 novembre 2025

> Répartition des cotisations

Contrat Sur mesure Véhicules N° C2023-7249 - Véhicules à moteur et risques annexes

N°	Désignation	Période de référence	Cotisations au prorata par risque		Bases annuelles pour information	
			HT	TTC	HT	TTC
1	CITROEN - JUMPY - AY-430-TT	02/06/2025 au 31/12/2025	-174,74 €	-214,52 €	-	-
93	PEUGEOT - 2008 - GH-833-RM	31/10/2025 au 31/12/2025	-108,84 €	-130,84 €	-	-
Montant en votre faveur			-283,58 €	-345,36 €		

Les cotisations HT sont établies sur la base de l'indice SRA en vigueur, soit 147,97.

Les cotisations TTC intègrent les taxes de toute nature au regard de la fiscalité applicable à la date de l'opération.

La colonne « Cotisations au prorata par risque » précise la cotisation, toutes opérations confondues, pour chaque risque concerné par l'avenant, jusqu'à la prochaine échéance du contrat.

Pour les modalités de règlement des sommes dues, veuillez vous reporter à l'appel de cotisations.



MONSIEUR LE PRÉSIDENT
CTE/CNES SUD ROUSSILLON
16 RUE J.J. THARAUD
ZONE ARTISANALE - B.P. 34
66750 ST CYRIEN

Nos références à rappeler : 071104/M
N° C2023-7249

Niort, le 25 novembre 2025

> Appel de cotisations

Date opération	N° appel cotisation	Nature opération	Cotisation HT	Taxes	Cotisation TTC
25/11/2025	AC20250399536	Avenant N° 4 du contrat Sur mesure Véhicules N° C2023-7249 pour la période du 02/06/2025 au 31/12/2025 - Marché 20221241M dont garantie catastrophes naturelles	-283,58	-61,78	-345,36
Montant en votre faveur					-345,36 €

Ce prix TTC intègre les taxes de toute nature au regard de la fiscalité applicable à la date d'opération.
L'indice SRA en vigueur est de 147,97.

**Si vous êtes éligible à la facturation électronique,
retrouvez vos factures sur votre portail Chorus dans les meilleurs délais.**



> Détail des taxes et des contributions réglementaires

Libellé	Taux de taxe	Taxe
Fonds de garantie rente	0,8 %	-0,63 €
Fonds de garantie automobile	1,2 %	-0,97 €
Assurance RC véhicules terrestres à moteur	15,0 %	-11,69 €
Véhicules terrestres à moteur	18,0 %	-45,97 €
Toutes autres assurances	9,0 %	-2,52 €
TOTAL		-61,78 €

En application de l'article 261 C 2° du Code Général des Impôts (CGI), les opérations d'assurance sont exonérées de TVA et soumises à la TCA (Taxe sur les Conventions d'Assurance) dont les taux et exonérations sont fixés aux articles 991 à 1001 du CGI.



MONSIEUR LE PRÉSIDENT
CTE/CNES SUD ROUSSILLON
16 RUE J.J. THARAUD
ZONE ARTISANALE - B.P. 34
66750 ST CYRIEN

Nos références à rappeler : 071104/M
CTE/CNES SUD ROUSSILLON

Monsieur le Président,

Veuillez trouver ci-après les derniers mouvements enregistrés sur votre compte.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations distinguées.

Valérie DALLE

> Relevé de compte au 25/11/2025

Date opération	N° appel cotisation	Nature opération	Solde antérieur	Débit TTC	Crédit TTC	0,00 €
29/02/2024		Virement				4 937,70 €
01/01/2025	AC20240312349	Avis d'échéance du contrat Sur mesure Responsabilités N° C2023-7280 pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 - Marché 20221240M		8 940,09 €		
22/01/2025	AC20250366853	Régularisation du contrat Sur mesure Responsabilités N° C2023-7280 pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 - Marché 20221240M				924,69 €
22/01/2025	AC20250366860	Révision N° 1 du contrat Sur mesure Responsabilités N° C2023-7280 pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 - Marché 20221240M				563,09 €
25/03/2025		Virement				7 452,31 €
18/11/2025	AC20250398558	Avenant N° 3 du contrat Sur mesure Véhicules N° C2023-7249 pour la période du 11/12/2024 au 31/12/2025 - Marché 20221241M		815,54 €		
Solde page en cours						4 122,16 €



> Relevé de compte au 25/11/2025 (suite)

Report solde de la page précédente				4 122,16 €
Date opération	N° appel cotisation	Nature opération	Débit TTC	Crédit TTC
25/11/2025	AC20250399536	Avenant N° 4 du contrat Sur mesure Véhicules N° C2023-7249 pour la période du 02/06/2025 au 31/12/2025 - Marché 20221241M		345,36 €
Solde en votre faveur				4 467,52 €

**Si vous êtes éligible à la facturation électronique,
retrouvez vos factures sur votre portail Chorus dans les meilleurs délais.**

Modalités de remboursement

Si vous souhaitez être remboursé du "solde en votre faveur", merci de nous adresser :

- un mail ou un courrier, si vous êtes un établissement de droit privé. À défaut, cette somme sera déduite de votre prochain appel de cotisation.
- un titre de recette, si vous êtes un établissement public.

